

Débuter des études de droit : équivalences ou non ?

Par **D-Fens**, le 17/07/2022 à 19:23

Bonjour à tous,

Je m'adresse à vous pour obtenir des conseils à propos d'une reprise d'études. Je suis intéressé par les études de droit, avec un intérêt pour certaines spécialités ou orientations thématiques.

Mon profil est atypique, comme souvent lors des reprises d'études ou projet de reconversion professionnelle. Je suis âgé de 37 ans, titulaire d'une Licence + Master en Sciences de l'Environnement / Biologie, d'une Licence + Master en Littérature / Lettres modernes. Le tout obtenu, en gros, durant les années 2000.

Je suis actuellement fonctionnaire en détachement à l'étranger, titulaire d'un concours de l'Éducation Nationale qui me permet de travailler dans de bonnes conditions et d'avoir du temps libre. J'enseigne la littérature, au lycée et à l'université locale, ainsi que, sommairement, la philosophie. Je suis depuis un moment intéressé par une reprise d'études, **à distance**.

Je n'ai jamais suivi de cours de droit et n'en ai pas la moindre notion pratique. Toutefois, j'ai pu, par la philosophie, en aborder certains fondements, théories ou concepts. C'est aujourd'hui ce qui nourrit mon intérêt. De fait, je suis plutôt porté sur le fond du droit, les idées, les conceptions et visions de l'Homme qui sous-tendent et précèdent la définition des lois et procédures.

Mieux vaut-il commencer depuis le début en L1 Droit et suivre le cursus complet ou demander une équivalence, le cas échéant, en L3 ou même en M1 ?

D'après mes recherches et mes échanges, tout semble possible, ce qui n'est pas très rassurant. Je voudrais plutôt des conseils pragmatiques et réalistes.

Une amie avocate (droit pénal, droit européen) m'a assuré, avec beaucoup d'enthousiasme, que je pouvais tenter une admission en Master (!) et que la réflexion et la manipulation des concepts étaient, en droit, bien plus importantes que le "bachotage" et la mémorisation que, par ignorance ou cliché, j'associais personnellement aux études de droit.

Une équivalence ne risque-t-elle pas de m'imposer un colossal travail supplémentaire de mise à niveau ?

Si par formation et expérience, je suis plutôt à l'aise avec le maniement des concepts, les raisonnements abstraits et la rédaction de travaux longs, cela permet-il de s'en sortir ? La mémorisation de gros volumes de données est-elle si importante, à l'heure des outils numériques et des bases de données juridiques en libre accès ?

D'autre part, commencer en L1, "de zéro", est aussi un peu décourageant. D'autant que rien

ne me garantit de réussir la Licence en 3 ans...

Merci de vos conseils.

Par **Nils**, le **18/07/2022** à **18:38**

Bonjour, en premier lieu je pense qu'il serait intéressant de s'adresser auprès des universités qui vous intéressent. En effet, chacune à son fonctionnement et ses prérequis.

Par **D-Fens**, le **18/07/2022** à **19:16**

Bonjour,

J'ai déjà contacté les responsables de licence, de parcours, dans plusieurs universités (Paris ou province). Les réponses sont très divergentes, avec 3 tendances :

- Ceux qui me disent de soumettre mon dossier, pour voir l'équivalence proposée (ou non), en fonction du jury.
- Ceux qui me disent que je peux candidater en L3 (et une réponse même pour l'entrée en M1, qui me laisse dubitatif).
- Ceux qui me disent de partir de zéro (L1).

Aucune université ne communique de pré-requis précis. Soit ils demandent une Licence pour l'admission en Master, soit ils proposent de monter le dossier pour une demande d'équivalence.

Le contenu de la licence Droit est quasiment le même partout. Cela dit, je préférerais une université prestigieuse (même si ce prestige ne vient que du nom, et resterait à prouver en substance...), car, parmi mes objectifs, je souhaite faire valoir ce nouveau parcours dans des candidatures à l'étranger. Et, malheureusement, ce genre de détail compte, je m'en suis rendu compte par l'expérience de mon poste actuel lorsque j'effectue des recrutements avec mes partenaires ou collègues.

Par **C9 Stifler**, le **18/07/2022** à **21:08**

Bonjour,

Juste à titre de curiosité, vous visez quel master en particulier ?

En soi, je pense que l'admission en master 1 avec équivalence serait plus facile dans des masters de droit public que de droit privé, notamment par rapport à votre parcours universitaire centré sur l'environnement et en tenant compte du fait que le droit de l'environnement est une matière principalement publiciste.

Après, ceux qui vous demandent de partir de zéro font en réalité totalement fi de l'équivalence de vos diplômes. Personnellement, je sais que des étudiants en licence d'histoire ont la

possibilité de partir en master de droit public, comme par exemple le master gestion locale du patrimoine culturel. De même, pour citer un exemple de master en droit privé, le master santé publique ne recrute pas exclusivement des étudiants ayant une licence de droit.

En tout état de cause, je trouve que la proposition de partir de zéro est assez exagéré car on ne vous laisse même pas la chance de prouver le fait que vous avez conservé une base de travail que tous les étudiants doivent avoir pour réussir leur année. Bien qu'il est vrai que cela soit compliqué de reprendre les études, on ne peut pas non plus nier la motivation des candidats. J'espère que le jury entendra votre cause.

La candidature en L3 pourrait être intéressante si vous visez des masters qui n'ont pas de véritable lien avec vos études passées. Il faudrait évidemment tenir compte des enseignements proposés en L3 par rapport au master envisagé.

Par **D-Fens**, le **18/07/2022** à **21:23**

Merci Stifler pour cette réponse éclairée.

En effet, les différents champs du droit qui m'intéressent relève du droit public, dans l'ensemble. Néanmoins, la limite public/privé est parfois trouble dans certains champs, comme pour la santé par exemple (bioéthique, médecine,...).

Je n'ai pas envisagé de Master en particulier, puisque je ne pensais pas pouvoir y prétendre. C'est une nouvelle piste qui s'ouvre ici pour moi. L'avantage des Masters, c'est qu'il s'agit déjà d'une spécialisation.

Je n'ai pas perdu la main pour les études : j'ai continué à publié des articles, à participer de loin en loin à des activités de recherche (pas en droit évidemment), j'ai publié pour la presse, conçu des cours, des corrections, des protocoles de formation, etc. En revanche, je n'ai pas la moindre idée des attendus méthodologiques et rédactionnels en droit.

La L3 me semble un juste milieu. Vous faites bien de m'avertir à propos de l'adéquation entre la L3 et un éventuel Master visé ensuite.

Auriez-vous des exemples de Master de droit (tous domaines) plutôt "ouverts d'esprit" à l'admission, acceptant les étudiants issus d'autres parcours ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/07/2022** à **00:11**

Bonjour

Je rejoins entièrement Stifler ! Vu votre profil vous pouvez solliciter une équivalence pour la L3. Dans ma promo, il y avait une ancienne comptable en reprise d'étude, elle a pu démarrer directement en L3 grâce à une équivalence des diplômes.

Après le plus gros challenge sera d'ingurgiter la méthodologie des différents exercices alors que les étudiants de L3 sont censés les maîtriser parfaitement.

Mais encore une fois, votre parcours (très impressionnant en passant), démontre que vous

avez un grand sens de l'adaptation.

Je suis surpris que l'on ne vous ait pas proposer une solution intermédiaire : accès en L2. La deuxième année est en effet charnière. On étudie les matières les plus importantes (droit des obligations et administratif) et on se perfectionne sur la méthodologie.

[quote]

Auriez-vous des exemples de Master de droit (tous domaines) plutôt "ouverts d'esprit" à l'admission, acceptant les étudiants issus d'autres parcours ?

[/quote]

Malheureusement, cela dépend de la mentalité du responsable. Par exemple, je sais que dans ma fac, le responsable d'un Master cybercriminalité était très ouvert sur les candidatures, au point d'accepter une étudiante titulaire d'une Licence de sociologie et d'un Master AES. Le plus important était de lui démontrer sa motivation pour le droit du numérique. Aujourd'hui le responsable a changé, je ne sais pas si la politique est toujours la même.

Par **D-Fens**, le **19/07/2022** à **00:16**

Salut,

Rien d'impressionnant dans mon parcours à vrai dire : d'une part, j'ai toujours défendu la formation et l'apprentissage tout au long de la vie (encore faut-il avoir un job qui le permette...), d'autre part, j'ai volontairement décidé de vivre en mobilité et de construire un profil international.

En effet, je n'ai pas croisé de possibilité d'entrer en L2. Et c'est exact, ce sont les méthodes que j'appréhende le plus et qui me feraient défaut en empruntant une passerelle "trop haute". Cela dit, il doit y avoir quelques manuels de référence pour m'entraîner. Mais sans retour critique, c'est peu fructueux. C'est là que les exercices de TD de 1er cycle peuvent me manquer.

Je vais me renseigner sur les Masters et essayer d'identifier des parcours un peu hybride ou "ouverts" aux profils différents.

Je vous remercie.